

COIFFEUR

BMBREVET DE MAÎTRISE

n° RNCP - 34576

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le BM est un titre de niveau 5 (Bac+2) destiné aux professionnels déjà qualifiés dans leur métier, souhaitant viser l'excellence artisanale et se préparer aux missions d'encadrement et de direction d'entreprise artisanale. Ce cursus permet de prétendre au titre de Maître Artisan.

OBJECTIFS

- ✓ Acquérir des techniques métier à haute valeur ajoutée
- √ Conduire son projet entrepreneurial, promouvoir et pérenniser son
 activité
- ✓ Définir son offre commerciale, la politique tarifaire et la stratégie de communication associées
- ✓ Développer des outils supports à la gestion financière de son activité
- √ Gérer ses ressources humaines, alternants compris, en capitalisant sur ses collaborateurs et le développement de leurs compétences

DURÉE DE LA FORMATION - DÉLAI

470h

L'ensemble des modules se déroulent en moyenne sur 24 mois. Le délai d'accès moyen à la formation est fonction de la situation propre à chaque stagiaire.

TARIF

11 750 € net de taxes

Prise en charge et financement personnalisés et adaptés à la situation professionnelle du stagiaire Formation éligible au CPF

MODALITÉS DE LA FORMATION

Cette formation est accessible en :

- Formation Continue (par module ou en totalité)
- VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

MODALITÉS DE VALIDATION

Les épreuves d'examens comportent :

■ Modules généraux :

- des contrôles continus et terminaux écrits / oraux

Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves des 6 modules généraux

- Module professionnel :
 - résolution de problème avec soutenance (notes éliminatoires)
 - des épreuves de production (notes éliminatoires)

Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves, sans note éliminatoire

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Chef d'entreprise - Créateur/repreneur - Salarié - Demandeur d'emploi

Prérequis :

 Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BP ou BM 4) dans le métier concerné et satisfaisant à un entretien de positionnement

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

LIEUX ET DATES

Lieux:

CMA Mulhouse ou CMA Schiltigheim (modules généraux) CFAA Mulhouse (module professionnel) UNEC (module professionnel)

Dates:

Possibilité d'intégrer le cursus en cours d'année Calendrier disponible auprès de votre Conseillère de Formation

CONTACTS

CONSEILLER(E)S DE FORMATION

Schiltigheim:
Bastien BARBERIO
bbarberio@cm-alsace.fr

03 88 19 79 18

bbarberio@cm-alsace.fi

03 89 20 84 56

Colmar: Mattéo VERDERAME mverderame@cm-alsace.fr

Mulhouse:

Agnès LUSTENBERGER alustenberger@cm-alsace.fr

03 89 46 89 11

REFERENT(E) HANDICAP

Alsace :

Gabrielle PIGEARD gpigeard@cm-alsace.fr

03 89 46 89 75

75%



www.cm-alsace.fr

f www.facebook.com/CMAlsace/

www.instagram.com/cm_alsace/



PROGRAMME

MODULE PROFESSIONNEL (141 h)

Réaliser une transformation complète et créative de la chevelure

- Modifier la couleur en utilisant toutes les techniques et les produits
- Réaliser une coupe homme ou femme classique et créative
- Réaliser un coiffage créatif

Modifier la nature du cheveu de manière durable ou temporaire

- Réaliser une permanente
- Réaliser un défrisage / lissage
- Réaliser une mise en boucles temporaire

Créer et réaliser un chignon créatif avec postiche, sur cheveux courts et

- Réaliser un chignon
- Monter les postiches

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel
- Formation appliquée en atelier par une pédagogie par objectifs intermédiaires et opérationnels
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle, vidéo...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation au moyen de :
 - quizz, QCM...
- exercices pratiques
- contrôles continus
- Évaluation sommative : épreuves de production

INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs diplômés dans les disciplines enseignées et des formateurs Métier confirmés et qualifiés, dont un MOF (Meilleurs Ouvriers de France)

MODULES GÉNÉRAUX (329 h)

Créer et développer une entreprise artisanale (49h)

- Créer et promouvoir une entreprise artisanale
- Superviser le respect de la réglementation d'activité en termes de technologie, d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise artisanale par les équipes

Commercialiser l'offre de prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale (98h)

- Définir l'offre commerciale d'une entreprise artisanale
- Définir la politique tarifaire applicable aux prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale
- Conseiller dans le cadre de la vente de prestations, produits et / ou services
- Superviser la mise en place des produits à la vente
- Concevoir des outils et des vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels (prospection, notoriété...)

Gérer économiquement et piloter l'activité d'une entreprise artisanale (84h)

- Élaborer un plan de financement à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel...), en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie d'une entreprise artisanale au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet intra-entrepreneurial viable
- Évaluer de façon continue la santé d'une entreprise artisanale, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant pour chaque prestation, produit et / ou service, le seuil de rentabilité pour l'entreprise artisanale, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s'assurer la viabilité de la structure

Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale (42h)

- Recruter les salariés et apprentis d'une entreprise artisanale
 Superviser l'organisation du travail au sein d'une entreprise artisanale
- Organiser le développement des compétences des salariés d'une entreprise artisanale

Recruter et former un alternant (56h)

ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux aux normes, surfaces dédiées
- Matériel et équipement des plateaux techniques (qualité de l'outillage, parc machine de pointe, renouvellement)
- Parc informatique (pc, vidéoprojecteurs, accès à internet...)
- Centre de documentation & espace de travail



Crédit photo : Gettylmages-483527227 et engin-akyurt-35NAaB_Nmx8-unsplash

Conditions générales









